

# WAR ZAO

## SOMMAIRE

### ÉDITO

Conseil Départemental  
Invitations

Invitations (suite...)  
Assemblée Départementale  
visite JM BARBIER

Habitat groupé BREST  
TRANSPORTS

Accessibilité - NPNS  
FIPHFP

SEP - Réunion accessibilité  
à Moëlan  
COMMUNIQUEZ !

Parents..... - annonces  
infos dernière minute

À votre service

## ÉDITO

P1

Bonjour à tous,

P2

Vous avez élu récemment le Conseil départemental du Finistère. Nous allons continuer le travail entrepris par l'équipe précédente avec une forte volonté de créer davantage de lien entre tous les acteurs de l'APF de notre département.

P3

P4

P5

P6

P7

P8

Le Conseil départemental est une instance relativement récente à l'APF et nous avons bien conscience que notre rôle et le travail que nous effectuons ne sont pas encore entièrement lisibles par l'ensemble de nos adhérents. Comme je l'ai annoncé à l'Assemblée départementale, nous allons, comme nous le faisons cette année dans le cadre de la préparation du Congrès de Bordeaux de l'APF aller, au moins une fois par an, à votre rencontre dans vos secteurs. Il nous semble essentiel pour définir notre politique départementale d'avoir des échanges avec vous et connaître vos manques mais aussi vos expériences positives. Il est évident que nous répondrons également favorablement à vos invitations si vous souhaitez la présence de membres de notre conseil à vos réunions sur des thèmes spécifiques.

L'un des chantiers essentiels que nous avons entamé cette année, et nous l'avons dit lors de l'assemblée départementale, est le chantier de l'accessibilité qui ne s'arrête pas à la voirie et aux bâtiments publics.

Nous allons donc poursuivre nos revendications pour une accessibilité dans tous les domaines de notre vie (scolarité, insertion professionnelle, transport, culture et loisirs, etc...).

Nous avons pour nous, cette fois ci, les obligations imposées par la loi de février 2005, dont certaines dispositions importantes vous seront rappelées dans la page 3 de ce War Zao, en particulier celles qui concernent les communes et les intercommunalités.

Même si nous sommes 15 élus au conseil, nous aurons besoin de chacun d'entre vous pour assurer une « veille accessibilité » sur un territoire aussi vaste que le Finistère et nous comptons sur votre vigilance pour alerter la délégation dès que vous avez une interrogation sur l'accessibilité dans votre commune ou votre communauté de commune. Nous avons distribué à l'assemblée départementale, un diaporama relativement simple à ce sujet que nous pouvons vous transmettre par courriel, il vous suffit de le demander à l'adresse suivante : [cd-apf29@wanadoo.fr](mailto:cd-apf29@wanadoo.fr)

Dès la rentrée, nous définirons d'autres actions à mener par le Conseil départemental et nous vous tiendrons, à travers ce journal, régulièrement informés de nos travaux.

Bien amicalement,

**Liliane LE PINVIDIC**  
Représentante Départementale



On est tous faits pour aimer la vie !

**87, Rue de Gouesnou**  
**29200 BREST**

☎ **02 98 42 07 70**

📄 **02 98 42 07 24**

**65, Rue de Bénodet**  
**29000 QUIMPER**

☎ **02 98 90 06 10**

📄 **02 98 90 32 52**

[www.apf29.org](http://www.apf29.org)

## ÉLECTIONS CD

Le 17 février dernier a eu lieu le dépouillement des votes pour l'élection du **Conseil Départemental du Finistère**.

Ont été élus :

**Béatrice GOASCOZ, Liliane LE PINVIDIC, Marc DUFEIL, Jean-Michel MINOT, Bruno GUERNALEC, Maria MOURA, Farid KEBIR, Bernard LE GUILLOU, Jean KERIVEL, Michel FLOQUET, Jacky LAURENT, Jean-Luc RIOT, Michel LAPAQUETTE, Jean-Yves BAUDRY, Jacques ROUVEAU**

Liliane LE PINVIDIC et Farid KEBIR ont été élus respectivement représentante départementale et représentant départemental suppléant lors de la séance du Conseil Départemental du 28 mars.

AVANT



APRÈS



En direct du CD

### Celui du 28 mars 2009

C'est le premier conseil issu des élections du 17 février 2009. Liliane LE PINVIDIC est élue représentante et Farid KEBIR représentant adjoint. Sa mise en place continue par un bref rappel du règlement intérieur et par sa représentation dans diverses instances (conseil de vie sociale, conseil APF de région...)

Ensuite, nous préparons la visite de Jean-Marie BARBIER (président de l'APF) à QUIMPER le 22 avril.

Puis, on arrête un thème central pour l'assemblée départementale : « comment faire de chaque adhérent un acteur de la vie de l'APF ? ». Celui-ci sera décliné sur deux optiques, l'accessibilité et les relais locaux.

Puis nous consacrons du temps à la préparation du congrès de BORDEAUX (du 7 au 9 octobre).

Pour finir, nous écoutons deux comptes-rendus, le premier sur le fond de compensation (où nous notons des avancées), le deuxième sur la commission départementale d'accessibilité (où nous prenons acte de l'évolution des normes de sécurité pour les établissements recevant du public et de l'attestation d'accessibilité exigée lors de l'ouverture).

### Celui du 25 avril

Il est principalement consacré à l'organisation de l'assemblée départementale de PLUGUFFAN. Nous élaborons, dans le détail, le « scénario » de cette réunion.

Puis nous continuons la préparation du congrès avec la désignation des participants de la délégation 29, à savoir Farid KEBIR au titre des commissions nationales, Béatrice GOASCOZ au titre du conseil APF de BRETAGNE, Liliane LE PINVIDIC en tant que représentante départementale et quatre conseillers départementaux Marc DUFEIL, Maria MOURA, Bruno GUERNALEC, Jean-Michel MINOT. De plus, nous aurons des réunions préparatoires dans différents secteurs. Un compte-rendu de la réunion entre le conseil départemental et le conseil d'administration nous est fait.

Nous nous exprimons sur la journée de travail avec Jean-Marie BARBIER, les avis sont divers.

Enfin, nous prenons la décision de faire un communiqué de presse locale appelant les adhérents à participer à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai sous les « couleurs » de *ni pauvre ni soumis*.

## INVITATIONS

Le Conseil Départemental souhaite rencontrer et échanger le plus régulièrement possible avec les adhérents, par secteur géographique.

De telles rencontres ont déjà eu lieu à CROZON, LESNEVEN, MORLAIX, CONCARNEAU et ont donné lieu à de riches échanges sur la mise en place des relais locaux, l'accessibilité et notre action au plus près des mairies, le congrès APF de BORDEAUX.....

## INVITATIONS (suite....)

Nous avons le plaisir de vous inviter tous à deux prochaines réunions :

- **A BREST le MARDI 30 JUIN à partir de 14 H 30 dans les locaux de la délégation.**
- **A QUIMPER, le LUNDI 29 JUIN à partir de 14 H 30 à la Maison des Associations (impasse de l'Odet, derrière la gare SNCF).**

Nous espérons vous retrouver très nombreux pour cet après-midi d'échange, de discussion et de partage (réservez d'ores et déjà BIBUS et HANDIQUB).

## Assemblée départementale

L'Assemblée Départementale annuelle de l'APF s'est tenue le 30 MAI à PLUGUFFAN.

Le Conseil Départemental a voulu, à cette occasion, mobiliser chaque adhérent pour agir dans sa commune, dans son secteur.

Rendre chacun acteur de la vie de l'APF, tel est le sens des **groupes relais** que la délégation souhaite voir s'installer dans chaque communauté de communes.

Ces groupes relais doivent permettre de multiplier les actions de l'APF partout dans le département et exiger que soit prise en compte la situation des personnes handicapées dans toutes les communes ou les regroupements de communes.

Les missions de ces relais locaux s'articuleront autour de 3 axes : l'accessibilité – les loisirs et le lien entre les adhérents – la représentation auprès des municipalités.

Les exemples de CROZON, de QUIMPERLE, de LESNEVEN montrent tout l'intérêt de cette organisation de proximité qui devra garder un lien fort avec le Conseil Départemental.

Lors de cette Assemblée, l'accessibilité a fait l'objet d'un long développement : les **commissions communales et intercommunales d'accessibilité**, l'obligation faite à toutes les mairies d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie avant fin 2009.

Sur ce sujet **les relais locaux** et chaque adhérent doivent **questionner et interpeller les mairies** pour que la loi de 2005 ne reste pas lettre morte et que l'on avance vers l'accessibilité de tout à tous.

Ces différents points ont été développés par le Conseil Départemental lors de la deuxième partie de l'Assemblée :

- Le **compte-rendu financier** de la délégation (équilibré).
- Les **actions** «NI PAUVRE NI SOUMIS» pour un revenu d'existence.

- la mise en place du **Conseil APF BRETAGNE** (appelé à jouer un rôle politique important dans les années à venir, avec comme représentante régionale Béatrice GOASCOZ).

- les demandes des associations au sujet du **fonds de compensation** (qui peut maintenant intervenir sur l'adaptation du logement par les bénéficiaires de l'ACTP).

- la qualité des interventions des **services à domicile** (qui fera l'objet d'une étude et de demandes en 2009).

Celle-ci s'est poursuivie par les interventions de Monsieur MONFORT, Vice-Président du Conseil Général, Messieurs LE BIGOT et TANGUY pour la ville de QUIMPER et Monsieur KARLESKIND pour BREST.

Monsieur Jean-Manuel HERGAS, Administrateur de l'APF, a clôturé ce temps fort de notre vie associative par un discours offensif rappelant fermement les revendications encore insatisfaites de l'APF et rappelant que les citoyens à part entière que nous sommes doivent avoir accès à tous les droits fondamentaux.

## VISITE de Jean-Marie BARBIER !

### Le Président APF à QUIMPER, le 21 et 22 avril.

Une dizaine de travailleurs de l'ESAT APF sont maintenant logés dans des studios neufs du quartier du Braden « L'Archipel » Cette résidence a été inaugurée le 21 avril par Jean-Marie BARBIER, président de l'A.P.F.

A cette occasion, Mathieu, résident de l'Archipel, a témoigné du changement que ce déménagement a provoqué dans sa vie de tous les jours.

### **Discours Mathieu – Inauguration – 21.04.09**

« Depuis un an, notre vie a évolué  
Depuis un an, nous ne sommes plus les uns sur les autres  
Depuis un an, je peux voir mes voisins quand je veux  
Depuis un an, j'en ne partage plus ma douche  
Depuis un an, je regarde le programme télé qui me plait  
Depuis un an, je mange ce que je veux  
Depuis un an, il y a moins de potins  
Depuis un an, nous sommes ensemble avec plaisir. »

Le lendemain, 22 avril, Jean-Marie BARBIER a rencontré les 4 conseils départementaux bretons pour une journée d'échanges, de questions, d'interpellations : la politique de la famille à l'APF – le rôle des Conseils APF de région – la rémunération des travailleurs d'ESAT – le mouvement Ni Pauvre Ni Soumis – l'Accessibilité – les MDPH – les Conseils de vie sociale – autant de thèmes qui ont donné lieu à des échanges francs et passionnés.

# HABITAT GROUPE DU PILIER ROUGE

## Le projet

Ce projet a pris naissance à partir d'une consultation des adhérents de l'APF lors du projet associatif de l'APF 2000-2005 et a été inscrit au Plan d'Action de la délégation départementale du Finistère.

Le service « **habitat groupé** » a pour objectif l'amélioration de l'accompagnement des personnes handicapées physiques vieillissantes.

Il offre la possibilité d'une alternative à la prise en charge en institution

- à des personnes de plus de 50 ans ayant vécu à domicile et souhaitant intégrer un service pour des questions de sécurité et de bien-être,

- ou à des personnes prises en charge en foyer de vie désirées et capables d'une vie plus autonome.

L'habitat groupé constitue un service novateur. Espace entre le domicile et le foyer, il préserve et renforce l'autonomie de la personne, sa place de citoyen à part entière.

## Les locataires

Les locataires ont 50 ans et plus et sont en **situation de handicap**.

Ils souhaitent rester autonomes dans un domicile leur apportant plus de commodités (accessibilité des logements, services de proximité) et/ou plus de sécurité.

Les personnes vivent seules ou à 2 (deux logements plus grands)

Elles sont autonomes dans leur logement et :

- gèrent leur vie quotidienne;
- sont locataires de leur appartement : paient un loyer et les charges afférentes au logement;
- embauchent et rémunèrent, le cas échéant, leur personnel (auxiliaire

de vie, aide ménagère, infirmière, kiné, médecin,...).

- conservent et gèrent l'intégralité de leurs ressources

## Les logements

L'immeuble est situé sur le site de l'école Saint-Joseph où se construisent actuellement des immeubles, maisons et commerces. Les dix logements concernés sont des T2 et T3, de 44 à 70 m<sup>2</sup> et de 260 à 324 € de loyer. Ce sont des appartements de Brest Métropole Habitat.

L'immeuble et les appartements sont accessibles et disposent d'équipements spécifiques (domotique, douche siphon de sol...)

## Le service

Chaque usager bénéficie d'un accompagnement individualisé par le service.

Un bureau est situé au rez-de-chaussée de l'immeuble pour le service.

Les personnels du service sont salariés par l'APF. Le service est financé par le Conseil Général sans participation des usagers.

L'équipe est constituée de :

- La direction et le secrétariat, communs avec le SAVS
- 6 A.M.P. (Auxiliaire Médico-Psychologique) avec une présence 24 H/24
- Un éducateur spécialisé.

L'A.M.P. est présent pour la sécurité (en cas de chute par exemple), les besoins inhabituels (coucher tardif à l'occasion d'une sortie le soir), le maintien et/ou le développement de la vie sociale et familiale.

## L'état d'avancement du projet

La livraison de l'immeuble est prévue d'ici fin 2009.

Les « candidats » peuvent s'informer auprès du SAVS. Une aide leur est apportée dans la réflexion et les démarches.

Une réunion d'information et d'échanges, ouverte à tous, est organisée tous les 6 mois dans les locaux du SAVS et de la délégation de BREST : la prochaine aura lieu le jeudi 18 juin de 14 H 30 à 16 H 30.

Contact:

Elisabeth TINEVEZ, Directrice SAVS,  
t é l . 0 2 . 9 8 . 4 2 . 6 4 . 7 1 ,  
[savs.apf29@laposte.net](mailto:savs.apf29@laposte.net).

## TRANSPORTS

### Du nouveau

**S**ur le territoire de la communauté des communes du Pays de QUIMPERLE (COCOPAQ) existe depuis début avril un service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite accessible à toute personne titulaire d'une **carte d'invalidité à 80%** et aux personnes âgées de plus de **80 ans**.

Ce transport par minibus dessert **toutes les communes de la COCOPAQ et la gare de LORIENT**, à un tarif de 2 €.

Il fonctionne du lundi au jeudi de 7 à 20 H, le vendredi et le samedi de 7 H à minuit et le dimanche de 10 H à 20 H.

Inscription et réservation au  
**02.98.35.09.40**.

Saluons là une première dans notre département par une communauté de communes qui est l'aboutissement d'une demande de plusieurs années des adhérents APF du secteur.

Cette mise en place en appelle d'autres et montre tout l'intérêt des groupes relais qui devront se mobiliser partout pour permettre à tous de se déplacer.

Le Conseil Général du Finistère poursuit la mise en œuvre de son schéma directeur des transports (auquel nous avons été associés).

Désormais, **4 liaisons interurbaines** du réseau Pen ar Bed sont (partiellement !) accessibles :

→ BREST (gare routière) – SAINT-RENAN (avec prolongation par un transport à la demande jusqu'à LAMPAUL-PLOUARZEL, PLOUDALMEZEAU ou PORSPORDER

→ BREST (gare routière) – LESNEVEN

→ QUIMPER (gare routière) – PONT-1' ABBE

→ QUIMPER (gare routière) – CONCARNEAU

A partir du 3 juillet, les lignes

- QUIMPER – BENODET
- QUIMPER – DOUARNENEZ

seront également accessibles

**ATTENTION** : tous les véhicules et les points d'arrêt n'étant pas encore accessibles et adaptés, il faut absolument se renseigner au préalable au

**0.810.810.029**

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces avancées importantes vers une réelle liberté de déplacement, tout en souhaitant que l'accessibilité aux transports soit généralisée.

Par ailleurs, nous souhaitons recueillir les **témoignages et les impressions** de ceux d'entre vous qui auraient eu l'occasion de prendre ces transports.

L'expérience des uns servira à tous. Nous comptons sur vous !

## ACCESSIBILITÉ

Un texte récent vient de préciser les obligations des collectivités au sujet des commissions d'accessibilité et clarifier l'articulation entre commission communale et commission intercommunale.

**Tous les EPCI** (Communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) de **5000 habitants** et plus doivent mettre en place une « Commission Intercommunale d'Accessibilité » (CIA) lorsqu'ils ont la compétence transport ou aménagement de l'espace.

La CIA doit traiter des domaines de compétences de l'EPCI (exemples : transport – bâtiments intercommunaux et logements pour Brest Métropole, Quimper Communauté et Morlaix Communauté).

- Les communes de plus de **5000 habitants** doivent :
  - créer une commission d'accessibilitéou
- déléguer leurs missions à la communauté de communes.

De cet article, nous devons retenir que dans notre département, la plupart des communautés de communes se voient dans l'obligation de mettre en place une CIA qui devra travailler, au minimum, sur les bâtiments intercommunaux.

Il est également possible que des communes délèguent leurs missions (états des lieux – propositions d'amélioration – recensement de l'offre de logement) à la communauté de communes de rattachement.

Nous allons prochainement intervenir auprès des **présidents de communautés de communes** de notre département pour demander la mise en place des commissions intercommunales d'accessibilité.

## NI PAUVRE, NI SOUMIS...

Pour que la mobilisation pour un revenu d'existence continue pendant l'été, il vous est possible de nous demander des **cartes postales** « Vacances à la Dèche sur Mer » afin de les envoyer à nos décideurs nationaux (président – députés – sénateurs – ministres...).

Elles seront disponibles à la délégation à partir de début juillet.

## Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Afin de faciliter l'accueil chez un employeur public d'élèves et étudiants en situation de handicap devant effectuer un stage obligatoire dans le cadre de leur formation dans les conditions suivantes, le FIPHP a mis en place la mesure suivante depuis janvier 2009.

Les employeurs publics pourront être remboursés des dépenses nécessaires à la compensation du handicap des élèves ou étudiants dans le cadre du stage et les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits d'intervention du fond.

## Journée SEP à VANNES

Le 4 avril 2009, se tenait à VANNES, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une conférence organisée par les professionnels de santé du réseau SEP-Bretagne, à l'intention des personnes atteintes de sclérose en plaques et de leur entourage.

Cette journée a débuté vers 9 H 30, par un mot d'accueil du Professeur Gilles EDAN (Neurologue RENNES), plusieurs intervenants venus de toute la Bretagne nous ont fait le point sur la prise en charge de la SEP en BRETAGNE et sur les espoirs de traitement pour l'avenir. La matinée s'est terminée par un échange entre l'assistance et les professionnels de santé sous forme de questions-réponses. Le public, lui aussi venu nombreux de toute la BRETAGNE, semblait très enthousiaste.

Après un pique-nique convivial pris sur place, l'après-midi s'est organisée en 3 ateliers sur les thèmes suivants :

### 1- les nouveaux traitements dans la SEP

### 2-les conséquences psychologiques liées à la SEP

### 3-rééducation et activité physique.

Ces ateliers riches en échanges ont clôturé cette journée bien remplie dont il nous a semblé important de retenir les points suivants :

- l'importance de la mise en place d'un traitement précoce chez les nouveaux diagnostiqués, pour prévenir l'évolution de la maladie.

- l'organisation pluridisciplinaire autour des personnes atteintes de SEP qui permet une meilleure prise en

charge de ces personnes et de leur entourage.

- la recherche avance :  
2 pistes :
- de nouveaux traitements devraient être bientôt au point.
- les médecins ont une meilleure connaissance de la maladie.

Il est aussi rassurant de savoir que

« nos médecins » en BRETAGNE travaillent de concert et que de RENNES à la pointe BRETAGNE, des COTES d'ARMOR au MORBIHAN, nous pouvons tous bénéficier de l'expérience commune du Réseau SEP BRETAGNE.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine.

Hélène ROUDAUT

### Réunion publique à Moëlan

À l'initiative des relais locaux APF, et notamment de Jean LE MOAL, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à MOELAN-SUR-MER pour échanger des différents aspects de la vie quotidienne des personnes handicapées.

Le Député, le Maire, Président de la communauté des communes, plusieurs autres élus étaient présents pour entendre ces témoignages portant sur les difficultés d'accessibilité (accès aux bâtiments publics – problèmes de circulation sur les trottoirs dus aux terrasses, au stationnement, accès aux plages...). A noter qu'un transport accessible a été mise en place sur l'ensemble de la communauté des communes depuis début avril.

Cet échange fructueux, ce débat riche d'enseignement pendant lequel chacun a pu s'exprimer, démontrent que chacun peut agir

pour relayer nos revendications et nos préoccupations au plus près de chez lui.

## 8 dépliants...

### ... POUR MIEUX COMMUNIQUER

Le groupe d'initiative nationale des personnes en difficulté d'élocution et de communication (Le Gindec) de l'APF va diffuser

huit dépliants pour donner des conseils et des outils aux salariés et adhérents de l'association afin de faciliter les échanges.

→ Comment mieux communiquer en général

→ Comment organiser une réunion avec des personnes en difficulté de communication

→ Comment mieux communiquer avec une personne avec polyhandicap

→ Les personnes concernées parlent aux personnes concernées

→ Comment mieux communiquer avec une personne qui a un tableau

→ Comment mieux communiquer avec une personne qui a une machine

→ Comment rendre plus accessibles les documents écrits

→ Comment mieux communiquer à l'hôpital

Les deux premiers sont déjà sortis, les autres le seront très prochainement.

Ces dépliants seront disponibles sur commande. Adressez-vous à la délégation.

## Devenir ou être parents

.....En situation de handicap.....

Vous êtes en situation de handicap et parent d'un ou plusieurs enfants ou vous souhaitez devenir parent.

Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés ?

N'hésitez pas à témoigner !

Vous pouvez nous faire part de votre témoignage par mail à l'adresse suivante :

[camille.reynaud@apf.asso.fr](mailto:camille.reynaud@apf.asso.fr) ou par téléphone au

**01.40.78.69.75**

## A.P.F. écoute parents

Nouveau numéro vert « par et pour » des parents d'enfants en situation de handicap (appel anonyme et gratuit).

Parce que la veille scolaire mise en place par l'APF a révélé un fort besoin d'écoute de la part des parents appelants, le service APF « écoute infos » a décidé d'ouvrir une ligne dédiée :

**APF Ecoute PARENTS : 0800 800 766**

Des parents en situation de handicap à votre écoute :

**Les lundis (9h-11h), mardis (9h-12h), mercredis (20h-22h), jeudis (14h-16h), vendredis (18h-20h)**

## Journée Nationale Parents

Comme tous les ans, les journées nationales des parents auront lieu le dernier week-end du mois de novembre, les 27, 28 et 29. Ces journées représentent à la fois un temps de réflexion, de rencontres et d'échanges pour les parents d'enfants en situation de handicap. Cette année, elles se dérouleront dans les gorges de l'Ardèche, à Vogüe, petit village pittoresque entre Montélimar et Aubenas.

Le déroulement se fera en collaboration avec les délégations de l'Ardèche et de la Drôme et leurs bénévoles. Les dossiers d'inscription et le pré-programme seront envoyés par circulaire dans tous les établissements et services de l'APF dans le courant du mois de septembre.

Tout ce qui concerne les Journées Nationales des Parents sera en ligne sur le blog des Parents d'enfants en situation de handicap dès le mois de septembre à cette adresse :

<http://interparents.blogs.apf.asso.fr>

## ANNONCES

### PEUGEOT 206 XT BVA

essence, 4 portes, 73.300 km, Aménagement « KEMPF » Prix : 7.600 €

E mail : [caroline.craff@laposte.net](mailto:caroline.craff@laposte.net)

**06.76.56.96.32**

### GOLF IV 1.9 TDI BVA

Diesel- Année 2003 – 130.000 km Tiré-poussé à droite - 9.700 €

Email : [marie-helenegeorgeault@orange.fr](mailto:marie-helenegeorgeault@orange.fr)

**06.08.62.84.98**

### Fauteuil roulant siège Carony

par transfert fauteuil véhicule  
2.500 €

**06.84.01.39.18**

### Recherche KANGO

Boîte de vitesse automatique  
Téléphone : 02.98.44.22.49

## Dernière minute.....

Ouverture d'un centre de loisirs mixte sur le Pays de Morlaix

C'est une structure innovante qui ouvrira à SANTEC pour les vacances d'été et par la suite durant les vacances scolaires, sous la forme d'un centre de loisirs mixte pour enfants valides et porteurs de handicap. Le centre ouvrira ses portes le 8 juillet dans les locaux de l'école du DOSEN, à deux pas de la grande plage et de la forêt domaniale. Les inscriptions sont prises à la mairie de

SANTEC au **02 98 29 74 65**

### **Merci et à bientôt**

Merci à tous les adhérents et bénévoles qui se sont mobilisés pour la vente des bonbons et la fête du sourire.

Rendez-vous maintenant à CROZON pour le super loto du 22 août (20 h au gymnase du Collège Alain). Ces mêmes adhérents seront présents pour l'accueil des personnes handicapées lors du Festival du Bout du Monde les 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août.

# La Délégation Départementale

**Brest**

☎ 02 98 42 07 70

**Quimper**

☎ 02 98 90 06 10

*Thierry DUVAL, Directeur*

*Lénaïg LE BOT*

*Annie MOCAER*

Attachées de Direction, assurent l'accueil à la Délégation

*Virginie LE GALL*

*Sébastien LE BRAS*

Animateurs, avec les adhérents, organisent les rencontres et les loisirs

## Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : *Liliane LE PINVIDIC* (représentante), *Farid KÉBIR* (représentant adjoint), *Béatrice GOASCOZ*, *Marc DUFEIL*, *Jean-Michel MINOT*, *Bruno GUERNALEC*, *Maria MOURA*, *Bernard le GUILLOU*, *Jean KERIVEL*, *Michel FLOQUET*, *Jacky LAURENT*, *Jean-Luc RIOT*, *Michel LAPAQUETTE*, *Jean-Yves BAUDRY*, *Jacques ROUVEAU*.

## Les responsables et représentants

*Béatrice GOASCOZ*, *Marc DUFEIL*, *Jean-Noël COURTOIS* et *Jacques LE FORESTIER* veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

*Maria MOURA*, *Catherine BUNEL* et *Yvonne CONQ* siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées où ils représentent les personnes handicapées.

*Anne Françoise MIOSSEC*, et *Jean-Luc RIOT* organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

*Annaïck RISCH* anime une réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

*Yves LE ROCH* représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI

## Les Services et Établissements APF 29

### Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

#### Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

### Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

#### L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

L'Entreprise Adaptée Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

## CARNET DE FAMILLE

Nous adressons toute notre sympathie à la famille et aux proches de :

-**Pierre TRETOUT**, épouse de Denise de CROZON

-Monsieur **Jo L'HER**, époux d'Yvette de LAMPAUL-PLOUARZEL

-Madame **LE GUEN**, de MELGVEN maman de Jean-François

-Monsieur **BRIANT**, de NEVEZ, papa d'Annie

-Monsieur **MENESGUEN**, de CROZON, papa de Stéphane

-Danièle **LAIR** de MORLAIX

-Christiane **KERVAREC** de BREST

-Didier **SIZORN** de QUIMPER

-Monsieur **CLOAREC**, frère de Lucienne, de QUIMPER

-Monsieur **EUZENAT**, frère de Pierre, de CLOHARS

-**Robert KERBOUL**, de LESCONIL, ancien Directeur financier de l'A.P.F.

- **Mme DERRIEN**, mère de Denise LE BAIL de CROZON

*Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !*



## Cotisation 2009

à envoyer à la délégation

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

.....

◆ Cotisation simple :

**25 €**

◆ Cotisation et abonnement FAIRE FACE :

**46 €**

APF - Délégation du Finistère